



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/51/SC.1/L.2
15 octobre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante et unième session

Genève, 4-15 octobre 2004

Point 4 de l'ordre du jour

Comité de session I

**EXAMEN DES PROGRÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME
D'ACTION EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCÉS
POUR LA DÉCENNIE 2001-2010**

Projet de conclusions concertées

Le Conseil du commerce et du développement,

*Ayant examiné le **Rapport 2004 sur les pays les moins avancés: Commerce international et réduction de la pauvreté** à l'occasion de son examen annuel de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010,*

1. *Note avec satisfaction* les efforts déployés par le secrétariat de la CNUCED pour éclairer, par ses travaux de recherche et ses analyses directives, les relations complexes entre commerce et réduction de la pauvreté et faire progresser la compréhension de la combinaison appropriée de politiques nationales et de politiques internationales requises pour placer les pays les moins avancés sur la voie d'une croissance économique soutenue et du développement;

2. *Est conscient* des formidables défis en matière de développement et de réduction de la pauvreté auxquels sont confrontés les PMA, qui imposent des efforts nationaux et internationaux particuliers pour affronter la gravité et la persistance du sous-développement et de la pauvreté de masse; ces efforts devraient reposer sur des politiques et des stratégies

intégrées visant à faire du commerce international un moteur plus efficace de développement et de réduction de la pauvreté. C'est particulièrement le cas pour les PMA;

3. *Note avec préoccupation* l'insuffisance des progrès accomplis par les PMA dans la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs inscrits dans la Déclaration du Millénaire et les objectifs du Programme d'action en faveur des PMA. La pauvreté dans les PMA reste un phénomène de masse en dépit d'un large et profond processus de libéralisation du commerce et des réformes économiques qui ont été entreprises dans ces pays, notamment dans le contexte de programmes d'ajustement structurel, depuis les années 80;

4. *Souligne* la nécessité urgente de stratégies de développement répondant aux besoins en matière de développement des PMA. Ces stratégies pourraient comprendre un certain nombre d'éléments, à savoir allègement de la dette, renforcement de l'aide publique au développement, intensification des flux d'investissement, amélioration de l'accès aux marchés, régime commercial international plus favorable, et cadre macroéconomique intérieur propice, afin que le commerce international contribue véritablement à la réduction de la pauvreté dans les PMA;

5. *Insiste* sur la nécessité absolue de renforcer les capacités dans les PMA, en particulier dans le domaine du commerce, et *se félicite* des contributions financières versées par les partenaires de développement pour permettre à la CNUCED d'intensifier, dans le cadre de ses mandats, sa contribution à la mise en œuvre du nouveau Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce dans un nombre croissant de pays bénéficiaires;

6. *Recommande* que, pour permettre au Programme spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires de s'acquitter pleinement et efficacement des tâches qui lui ont été confiées, il soit dûment tenu compte des résultats de la onzième session de la Conférence au moment d'affecter des ressources à ce programme pour l'exercice biennal 2006-2007.
